

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE  
CRETEIL  
11-19, Boulevard Jean-Baptiste Oudry  
94000 CRETEIL

L'Officier du Ministère Public

à

CABINET AVOCAT DEHAN & SCHINAZI  
174, Rue de Courcelles  
75017 PARIS

Références à rappeler : **RO** - **PV**  
**AFM**

Rédacteur :

Maître SCHINAZI,

Par lettre, vous avez attiré mon attention sur l'Amende et Condamnation Pécuniaire citée en référence et émise à l'encontre de votre cliente

Après examen de votre réclamation, j'ai le plaisir de vous faire connaître que j'ai décidé de procéder à l'arrêt des poursuites à l'encontre de votre cliente.

Si celle-ci a fait l'objet d'une saisie sur compte bancaire, elle sera remboursée directement par le Trésor Public sous forme de lettre-chèque. Vous n'avez aucune démarche à effectuer.

INFORMATION IMPORTANTE : Pour le suivi d'un remboursement éventuel du Trésor Public, les services de la Trésorerie Val de Marne Amendes ne recevant pas le public jusqu'à nouvel ordre, vous pouvez les contacter via leur adresse e-mail : [t094035@dgfp.finances.gouv.fr](mailto:t094035@dgfp.finances.gouv.fr) ou par téléphone du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h au 01.43.53.02.44.

Je vous prie d'agréer, Maître SCHINAZI, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à CRETEIL, le 20/01/2021

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

